



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2026

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212201149-20261001-09_2026_09-DE

L'an deux mille vingt-six, le 1^{er} octobre, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie de la commune, sous la présidence de Mr RÉALLAND Nicolas Le Maire.

Nombre de Conseillers En
exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Absent Procuration(s) : 0

Abstentions : 0

Exclus : 0

Date de convocation :
25/09/2026

Etaient présents : REALLAND Nicolas – HARIVEL Patrick – PACÉ Françoise –
CARRÉ Aurélien – LEFEUVRE Hélène – MENARD Danièle –
HAMON Yannick – HAMEON Béatrice – METAYER Pascal –
JOUAN Dorothee – DERVAUX Clément – CASTEL Laetitia –
GERARD Jean-Marie – FARQUHARSON Nelly – LEBAS Justine

Était absent :

Étaient excusés :

Secrétaire de séance : PACÉ Françoise

09/2026/09

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'intérêt qu'il y a de donner un nom au lotissement créé par la tranche 2 des travaux.
La proposition du conseil municipal est : Les Hortensias.

OBJET :

Choix du nom du lotissement

Monsieur le Maire propose :

- d'attribuer le nom « Les Hortensias » au lotissement créé par la tranche 2 des travaux.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de ST BRIEUC, le 5
octobre 2026
et publication ou notification le 5
octobre 2026

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, et après en avoir délibéré :

☒ DENOMME le lotissement créé par la tranche 2 des travaux « Les Hortensias ».

☒ AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Le secrétaire de séance,
PACÉ Françoise

Le Maire,
RÉALLAND Nicolas